

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DELIBERATION N°2022-04-469

Objet : Finances
Propositions budgétaires pour l'exercice 2022

Séance du 6 avril 2022

Date de convocation : 29 mars 2022

Membres en exercice : 58 titulaires

Membres présents : 22 puis 23 titulaires, 8 suppléants

Membres votants présents : 22 puis 23 titulaires, 7 suppléants

Membres ayant donné procuration pour toute la séance : 8 (M. Crauste à Mme Bouillevaux-Bréard, M. Vigouroux à M. Penin, M. Bernard à M. Penin, Mme Perrigault-Launay à M. Féline, M. Vianet à Mme Rosier-Dufond, M. Périssé à M. Géraud, Mme Pradeille à M. Bénézech, Mme Nectoux à M. Gras,

Membres ayant donné procuration pour une partie de la séance : 1 (Mme Dhuisme à M. Martinez)

Procuration non retenue : 0

Nombre total de voix : 38

Le quorum est atteint en application de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 : 29/58 présents à l'ouverture de la séance, puis 30/58 en cours de séance.

L'an deux mille vingt-deux, le six avril, à dix-huit heures, le Comité Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aimargues.

Présents :

Titulaires avec voix délibérative :

Olivier Penin, Thierry Féline, Josiane Rosier-Dufond, Katy Guyot, Bruno Pascal, Mylène Cayzac, Jérémy Pérédès, Jean-Paul Géraud, Angel Pobo, Philippe Deschamps, Philippe Gras, Patrick Bénézech, Thierry Agnel, Agnès Roy, Pierre Martinez, Véronique Martin, Béatrice Leccia, Fabienne Dhuisme (en cours de séance), Ivan Couderc, François Granier, Alain Thérond, Jérôme Boisson, Denis Devriendt,

Suppléants présents avec voix délibérative : Pascale Bouillevaux-Bréard, Didier Lebois, Alain Reboul, André Mégias, Isabelle Debrie, Marie Pellet-Laporte, Dominique Lonvis,

Suppléants sans voix délibérative : Sonia Aubry (titulaire présent)

Absents excusés :

Robert Crauste, Lucien Vigouroux, Claude Bernard, Laure Perrigault-Launay, Florent Martinez, Régis Vianet, Marielle Népoty, Chantal Villanueva, Jean Denat, Annick Chopard, André Brundu, , Joël Téna, Jean-Paul Franc, Cyril Périssé, Magali Pradeille, Michel Chambelland, Pascale Fortuna-Deschamps, Agnès Nectoux, Alexandra Bruguier, Sandrine Guy, Pierre Soujol, Patrice Spéziale, Fabrice Fenoy, Jacques Gravegeal, Martine Dubayle-Calbano, Isabelle De Montgolfier, Hervé Dieulefes, Loïc Fataccioli,

Rapporteur : M. Thierry Agnel

Exposé :

Lors de sa séance du 16 février 2022, le Comité syndical a débattu sur les orientations budgétaires du PETR Vidourle Camargue pour l'année 2022.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif soumis à adoption pour l'exercice 2022. La présentation, ci-jointe, expose les grandes orientations de ce budget.

Comme les années précédentes il est proposé de voter le budget par chapitre.

Recettes budgétaires 2022 :

Le budget primitif 2022 proposé prend en compte les résultats de l'année 2021 soit :

- un résultat de fonctionnement de : + 376.42 €
- un résultat d'investissement de : + 630.17 €

Pour un cumul total au regard des années précédentes à reporter de :

- + 147 579.51 € en fonctionnement
- + 107 670.46 € en investissement

Section de fonctionnement :

Les chapitres de recettes de fonctionnement ouverts pour 2022 sont les suivants :

- Chapitre 70 Produits des services : 14 000.00 €
- Chapitre 74 Dotations et participations : 542 794.90 €
- Chapitre 75 Autres produits gestion courante : 5.00 €
- Chapitre 77 Produits exceptionnels : 1 000.00 €
- Chapitre 013 Atténuation de charges : 500.00 €
- Chapitre 002 Résultat reporté : 147 579.51 €

Pour un total de : 705 879.41 €

Section d'investissement :

Les chapitres de recettes d'investissement ouverts pour 2022 sont les suivants :

- Chapitre 10 Dotation fonds divers Réserves : 1 500.00 €
- Chapitre 040 Opération d'ordre entre sections : 9 235.33 €
- Chapitre 001 Excédent antérieur reporté : 107 670.46 €

Pour un total de : 118 405.79 €

Dépenses budgétaires 2022 :

Section de fonctionnement :

Les chapitres de dépenses ouverts pour 2022 sont les suivants :

- Chapitre 011 Charges à caractère général : 210 644.08 €
- Chapitre 012 Charges de personnel : 450 000.00 €
- Chapitre 022 Dépenses imprévues de fonctionnement : 25 000.00 €
- Chapitre 042 Opération d'ordre entre sections : 9 235.33 €
- Chapitre 65 Autres charges de gestion courante : 9 000.00 €
- Chapitre 66 Charges financières : 1 000.00 €
- Chapitre 67 Charges exceptionnelles : 1 000.00 €

Pour un total de : 705 879.41 €

Section d'investissement :

Les chapitres de dépenses ouverts pour 2022 sont les suivants :

- Chapitre 20 Immobilisations incorporelles : 50 000.00 €
- Chapitre 21 Immobilisations corporelles : 68 405.79 €

Pour un total de : 118 405.79 €

Le budget primitif 2022 du PETR Vidourle Camargue s'équilibre :

- en section de fonctionnement à : 705 879.41 €
- en section d'investissement à : 118 405.79 €

Il est proposé au Comité Syndical :

- D'adopter le principe d'un vote par chapitre des dépenses et des recettes,
- D'adopter les propositions budgétaires 2022 récapitulées sur les documents joints,
- D'autoriser le Président à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Résultat du vote :

Vote pour : 38

Abstention : 0

Vote contre : 0

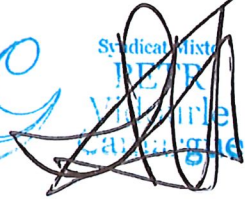
Le Président
Pierre MARTINEZ

Pour extrait conforme

Acte exécutoire en vertu de :

- Son dépôt en préfecture et sa publication
- En vertu du décret n°83-1205, le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du : 12.04.2022

Le directeur général des services, Maxime Charlier



Syndicat Mixte
PETR
Vidourle
Camargue



Syndicat Mixte
PETR
Vidourle
Camargue